

Sur le site du Congrès il devrait y avoir pour les contributions un état des lieux régulier chiffré :

- contributions reçues
- rejetées pour non membres du parti
- rejetées car non conformes à la charte
- donc nombre de contributions valides
- nombre de contributions publiées
- nombres de contributions faisant doublons en prévenant les contributeurs que leur contribution n'est pas publiée car faisant doublon avec telles autres contributions publiées.
- contributions restantes à publier ...

Un tableau de bord de ce type serait respectueux des contributeurs... j'ai horreur du brouillard !!!